



Une année à
La Cerlangue



2016
N°34

Sommaire

Editorial	03
Accueil en mairie	04
L'équipe municipale	04
Commissions	05
Inauguration de la nouvelle mairie	06-07
Consignes de tri	08-09
Civisme	09
CCAS	10
PMR	10
Etat civil	11
Voirie	12
Travaux bâtiments communaux	13
Défibrillateur	13
Plan Local d'Urbanisme	14-15
Schéma circuit du permis de construire	15
Budget	16-17
Commémoration / Fête des mères / Nouveaux habitants	18
Noël 2015	19
Repas de Noël 2016	19
Anciens	20
Jardins fleuris	21
Accueil périscolaire	22
Ramassage scolaire	22
Ludisports	22
TAP	23
École des Pépinières	23
PNRBSN	24-25
Histoire de La Cerlangue	26-27
SIAEPA	28
Asso'maire	29
Les Associations	30 à 42
Une famille formidable	43

Scannez avec
votre portable



et retrouvez nous
sur le net !



Directeur de publication : Michel RATS
Rédacteur en chef : Lionel DEHON

Comité de rédaction : Sammy COUTELLE, Anne BRAUDEL,
Patricia BRUMENT, Anne-Claire MEDRINAL,
Lionel DEHON, Sylvie DUMESNIL

Mise en conformité avant conception : Lionel DEHON / Sammy COUTELLE

Conception - Mise en page - Impression : AUTRECOM 0962 27 74 34



**Je rappelle
nos choix,
préservation
de notre cadre
de vie et du
bien vivre
pour tous...**

Chers concitoyens, c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la plume pour écrire cet éditorial.

En effet, 2016 restera une année marquante pour l'histoire de La Cerlangue avec l'inauguration de notre Mairie et l'ouverture de notre commerce. Beaucoup de choses positives, y compris la sauvegarde de notre classe et je tiens à remercier la mobilisation des parents d'élèves, M. Denis Merville et surtout notre secrétaire d'État chargée des Collectivités territoriales Mme Estelle Grelier. Je suis d'un naturel optimiste et tous ces événements positifs sont forcément un plus pour notre commune et cela me fait réellement plaisir.

Malheureusement l'année 2016 a emmené avec elle plusieurs de nos aînés et je voulais aussi saluer leur mémoire ici.

Je pense que 2017 sera très important aussi, au niveau national d'abord, avec les élections présidentielles et législatives, vous pourrez d'ailleurs voter dans votre nouvelle mairie, mais aussi communale avec, si tout va bien, la validation de notre plan local d'urbanisme, aboutissement d'un travail de très longue haleine.

Je rappelle nos choix, préservation de notre cadre de vie et du bien vivre pour tous, entretien et sauvegarde du patrimoine, développement mesuré et maîtrisé du village, maintien des services et déplacements doux sur notre commune.

Il n'est plus temps de préparer l'avenir que d'orienter notre commune à laquelle nos enfants, nous et nos aînés, pourront s'identifier.

J'observe, j'écoute et témoigne de cette joie de vivre à La Cerlangue au travers de ce monde associatif et sportif important que je salue et remercie ici pour toute cette énergie à faire vivre notre village, c'est tout cela qui me donne aussi des raisons d'être optimiste.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et vous donner rendez-vous à la cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier à 18h à la salle polyvalente, car c'est toujours un moment important de vous rencontrer et de vous tenir informé.

Le conseil municipal ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos bons vœux pour cette année nouvelle.

Michel RATS
Maire de La Cerlangue

VIE MUNICIPALE

ACCUEIL EN MAIRIE



Aline Jurdain



Stéphanie Gauthier

Les horaires d'ouverture au public et les permanences ont été modifiés :

- Le mercredi de 10h00 à 12h00
- Le jeudi de 17h00 à 19h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant joindre le secrétariat :

- Par courrier : 2 route de St-Romain
76430 LA CERLANGUE
- Par téléphone : 02.35.20.50.56.
- Par fax : 02.35.55.06.51.
- Par courriel : mairie@lacerlangue.fr

N'hésitez pas à consulter notre site Internet
mairie.lacerlangue.fr

PERMANENCES

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

Michel Rats	Maire	le jeudi	de 16h00 à 18h00 <u>sur rendez-vous</u>
Lionel Dehon	1er adjoint	le jeudi	de 18h00 à 19h00
Françoise Chapelle	2ème adjointe	le vendredi	de 10h00 à 12h00
Georges Legentil	3ème adjoint	le mercredi	de 10h00 à 12h00
Christel Bénard	4ème adjointe	le vendredi	<u>sur rendez-vous.</u>

L'EQUIPE MUNICIPALE



Michel RATS
Maire



Lionel DEHON
1er Adjoint



Françoise CHAPELLE
2ème Adjointe



Georges LEGENTIL
3ème Adjoint



Christel BENARD
4ème Adjointe



Anne BRAUDEL



Sylvie DUMESNIL



David GUERIN



Patricia BRUMENT



Jean-Michel LAIR



Denis RENAULT



Laëtitia BUNEL



Jean-Pierre DRONY



Anne-Claire MEDRINAL



Jean-Paul BLONDEL

DU DERNIER...



Dernier conseil municipal à l'ancienne mairie.

...AU PREMIER



Premier conseil municipal à la nouvelle mairie.

COMMISSIONS

Commission Ruralité, Environnement, Chemins
Responsable : L. DEHON

Commission Vairie
Responsable : L. DEHON

Commission Finances
Tout le conseil municipal

Commission Communication
Responsable : L. DEHON

Commission Travaux
Responsable : G. LEGENTIL

Commission Vie Associative, Cérémonies
Responsable : F. CHAPELLE

Commission Scolaire
Responsable : Ch. BENARD

Commission Accueil Périscolaire
Responsable : F. CHAPELLE

Commission Appel d'Offres
Le maire et ses adjoints

Commission Village Fleuri
Responsable : Ch. BENARD

Commission P.L.U.
Responsable : M. RATS

Commission Urbanisme
Responsable : M. RATS

Commission Mairie
Responsable : M. RATS

Commission Cimetière
Responsable : Ch. BENARD

Pour information, le maire est président de toutes les commissions.



INAUGURATION NOUVELLE MAIRIE

Contraint par le manque de place et afin de satisfaire le plus de public possible tout en remerciant le monde politique et territorial pour leurs aides financières, nous avons décidé de séparer la présentation de la mairie en deux temps :

○ Une inauguration avec les élus :

C'est donc le vendredi 23 septembre 2016 sous un soleil automnal magnifique, que nous avons inauguré notre Mairie, en présence de M. Jean Pierre Girod, Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, M. Jean Paul Lecoq, Vice-président de la Communauté D'Agglomération du Havre, M. Didier Sanson, Président de la communauté de communes Caux Estuaire, M. Michel Robquin, Secrétaire Général de la Sous-préfecture du Havre, des membres du conseil communautaire Caux Estuaire, de M. Denis Merville, Conseiller Départemental et Président de l'association des maires du département, M. Jacques Dellerie, député, M. Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime et enfin Mme Estelle Grellier, Secrétaire d'Etat aux affaires territoriales.



Après que Mme Grellier eut coupé le ruban tricolore devant l'entrée de la mairie, j'ai eu l'honneur de servir de guide pour la visite des locaux et c'est dans notre magnifique salle du conseil que les différents élus ont pris la parole pour souligner entre autre le sérieux du travail effectué et remercier tous les acteurs de ce projet.



INAUGURATION NOUVELLE MAIRIE

Il est vrai que très peu de communes ont la chance d'avoir une mairie construite pour cela, beaucoup encore travaillent dans un ancien presbytère, une ancienne école ou un vieux bâtiment communal.

Malheureusement nous n'avions pas décidé que l'ancienne mairie s'écroulerait, il faut donc apprécier et prendre nos nouveaux locaux comme une chance, en offrant aux Cerlanguais un lieu adapté pour les événements de la vie communale, que ce soit l'accueil, les cérémonies de mariage, ou les rendez-vous avec le Maire et les membres du Conseil Municipal. L'inauguration s'est terminée avec le verre de la convivialité.

○ Une opération portes ouvertes pour les habitants :

Six jours après, soit le jeudi 29 septembre, nous organisons notre opération portes ouvertes de 17h à 19h, pour vous, habitants de la Cerlangue, et le conseil municipal était heureux de constater que vous étiez très nombreux à venir visiter votre nouvelle mairie et à l'apprécier !

J'en profite pour vous rappeler que, pour les prochaines élections, le bureau de vote sera dans la salle du conseil municipal.

Michel RATS



CONSIGNES DE TRI

Extension des consignes de tri Un tri moins sélectif !

Depuis le 1er septembre 2016, les habitants du territoire de Caux Estuaire peuvent jeter **TOUS** leurs emballages dans le bac jaune. La nouveauté : tous les emballages en plastique sont maintenant recyclés et valorisés !

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac à couvercle jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler, moderniser les centres de tri et de trouver des débouchés pour la matière. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Le tri : plus facile et plus efficace !

On peut désormais mettre dans le bac jaune tous les emballages sans exception, qu'ils soient en métal, en papier, en carton ou en plastique. Quelques exemples : bouteilles, flacons et bidons de lessives mais aussi pots (yaourts, crème fraîche, fromage blanc), boîte de poudre chocolatée, barquettes en polystyrène ou en plastique (beurre, glace, viande), les sacs et suremballages, films plastique comme le cellophane. Tout ce qui est emballage de produits alimentaires, mais aussi non-alimentaires, comme les tubes de dentifrice, les pots de crème cosmétique, le papier bulle, les blisters, les plastiques qui emballent des vis, des stylos ou des tubes de colle, par exemple.

Territoire pilote

Qui l'ignore aujourd'hui ? La protection de la planète est l'affaire de chacun et cela passe entre autres par la prise de conscience de notre impact quotidien sur l'environnement, notamment dans la gestion de nos déchets. C'est pourquoi la collectivité, suivant les objectifs du Grenelle de l'Environnement, s'est fortement engagée pour faire progresser le recyclage. Caux Estuaire a répondu à l'appel à projets lancé par l'éco-organisme Eco-Emballages, pour contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages de son territoire et simplifier le quotidien de ses habitants.



Caux Estuaire fait partie des collectivités pionnières dans cette nouvelle façon de procéder et d'élargir le recyclage : seuls 15 millions d'habitants soit environ 24% de la population française est concernée depuis mars 2016 par l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Il faudra attendre 2022 avant que 100% du territoire français recycle tous les emballages. « C'est une démarche importante dans laquelle nous sommes fiers d'être des pilotes », affirme Sylvain Vasse, Vice-Président de Caux Estuaire en charge de la rudologie.



NOUVEAU Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. Vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

VIE MUNICIPALE

CONSIGNES DE TRI (SUITE)

Les bons réflexes pour bien trier

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac à couvercle jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- 4/ Pensez à aplatir les bouteilles vides et à les jeter avec leurs bouchons afin d'optimiser le remplissage de votre bac de tri.

Attention

« Tous les emballages en plastique » ne signifie pas tous les plastiques ! Les objets en plastique ne se trient pas : ils sont à jeter dans votre poubelle ordinaire. Les emballages en verre sont à jeter dans les conteneurs à verre.

CIVISME

Jardignons et bricolons en bons citoyens !

- 1) **Réduisons nos nuisances sonores** en employant nos outillages bruyants dans les plages horaires fixées par arrêté préfectoral comme suit :
 - jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
 - samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.
- 2) **Ne brûlons pas nos déchets**, qu'ils soient verts ou non, car cette pratique est interdite par le Règlement Sanitaire Départemental pour lutter contre la pollution atmosphérique et ses conséquences sanitaires.
- 3) Apprenons dès maintenant à **nous passer des pesticides** car nous n'aurons plus le droit de les employer à partir de 2019.



Les mauvaises herbes... pas si mauvaises !

La réglementation environnementale interdit l'usage de pesticides par la commune **à partir du 1er janvier 2017**.

En conséquence, des herbes apparaîtront spontanément dans nos espaces verts, sur nos voiries, trottoirs et promenades.

Acceptons-les, elles seront la preuve vivante d'un environnement devenu plus sain et donc meilleur pour nous.



CCAS

Le CCAS de La Cerlangue dispose d'un budget revu annuellement qui lui permet de distribuer des aides aux familles et aux personnes seules du village. Il apporte également son soutien à des projets humanitaires et associatifs dans son domaine (santé, éducation, etc.). En contactant les secrétaires de mairie aux heures ouvrables, vous pouvez présenter votre situation en toute confidentialité munis de votre feuille d'imposition de l'année.

Ces aides sont :

- Des bons de chauffage d'une valeur de 320 euros sur présentation d'une facture suivant le nombre de personnes du foyer avec un plafond de ressources mensuelles ne dépassant pas :

- 1 000 euros pour une personne
- 1 200 euros pour un parent avec un ou plusieurs enfants
- 1 300 euros pour un couple
- 1 400 euros pour une famille de 3 personnes
- 1 460 euros pour une famille de 4 personnes
- 1 630 euros pour une famille de 5 personnes

- Une participation aux frais de sorties scolaires pour les enfants du primaire versée directement à l'école

Sans condition de ressources pour :

- Une aide aux transports de 50 euros pour les lycéens et de 20 euros pour les collégiens possédant un certificat de scolarité, une carte de car et un RIB.
- Une bourse aux étudiants de 18 à 25 ans de 320 euros y compris pour les BTS en alternance.

Le CCAS offre un dictionnaire aux enfants du CM2 admis en 6ème lors de la remise des prix en fin d'année.

Sylvie DUMESNIL

PMR

Accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.

La commune de la Cerlangue, comme toutes les communes de France, doit adapter l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux, qualifiés ERP (établissement Recevant du Public) aux personnes handicapées :

« En vertu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, toute personne doit pouvoir exercer les actes de la vie quotidienne et participer à la vie sociale, quel que soit son handicap. »

Le 3 août 2016, deux conseillers municipaux, Jean-Pierre Drony et Jean-Paul Blondel ont réalisé une tournée des bâtiments communaux, accompagnant Arcalia (ex-bureau de contrôle Veritas), afin de visiter et répertorier les problèmes dans et autour des bâtiments :

Bâtiments concernés :

- école primaire, maternelle, restaurant scolaire, épicerie, églises St Leonard et de St Jean d'Abbetôt
- cimetière, stade de football, aires de jeux pour enfants

Ce contrôle comprend : accès des locaux, sanitaires adaptés, places de parking, seuils de portes et pentes de sols par exemple.

Ces écarts par rapport à la loi doivent faire l'objet d'un plan sur plusieurs années afin que la commune réalise les aménagements et travaux nécessaires.

Une commission PMR communale se met en place, et aura en charge le suivi des adaptations, selon le rapport d'audit des solutions préconisées. Pour l'année 2017, une série de devis est en cours, qui comprend les aménagements techniques aux écoles et à la salle polyvalente. Les devis seront ensuite choisis, selon le respect des prescriptions de l'audit. Le coût des travaux 2017 sera intégré dans le budget communal établi en mars 2017. Des demandes de subvention sont aussi à faire, et la commission devra établir l'ordre de priorité des bâtiments à planifier pour les années suivantes.

Lionel DEHON



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016

MARIAGES

PROVAUX Samuel et MOREL Mélinda	28 mai 2016
CASTELLANETA Jérémy et ROQUIGNY Virginie	30 juillet 2016
LEVESQUE Tristan et LEFEBVRE Ludivine	27 août 2016
HAUGUEL Sylvain et FERMENT Marie-Laure	27 août 2016
LACHÈVRE Nicolas et AUGER Audrey	12 novembre 2016



NAISSANCES

LARUE POURE Pauline, Gaëlle	8 janvier 2016
CHARPENTIER Alexis, Patrick, Pierre	9 janvier 2016
PROVAUX Méline, Brigitte, Chantal	29 avril 2016
CORRE Lucie, Camille, Lana	1er juillet 2016
DUBOIS Mia, Laëti, Rose	30 juillet 2016
CARLIER Noah, Marcel, Raymond	16 octobre 2016
LEBAS Maelys, Dominique, Tatiana	04 novembre 2016



DECES

GUIGNERY Marc	10 décembre 2015
LEROUX veuve LEROY Thérèse, Marie, Françoise	1er janvier 2016
RENAULT Jean	18 juillet 2016
PAQUIN Jacques	07 novembre 2016
LEPICARD née ROUSSEL Micheline	15 novembre 2016



Informations publiées selon l'Etat Civil retranscrit en Mairie à ce jour, et avec l'autorisation des familles.

VOIRIE

Les travaux de l'année se sont essentiellement concentrés aux abords de la nouvelle mairie, inaugurée pendant le mois de septembre. La zone à 30 km/h, qui était « dans les cartons » depuis longtemps, a été réalisée en coordination avec l'aménagement des parties extérieures de la nouvelle mairie. Un point technique, lié à la jonction de la zone du parvis de la mairie, en béton désactivé, avec la route, a permis d'optimiser le coût des travaux, car réalisés ensemble. Toutefois, l'entreprise en charge des travaux a dû reprendre son travail, à ses frais. La zone à 30 km/h réalisée initialement n'était pas conforme à la commande dont l'objectif est de ralentir sérieusement la circulation routière. La remise en état qui a suivi a cependant révélé un autre problème : la route présente un profil bombé prononcé, qui rend son raccordement à la zone trop brutal. Ainsi, les véhicules ne respectant pas strictement la limitation de vitesse à 30 km/h voire un peu en deçà risquent de frotter contre la chaussée. Un rabotage de cette dernière a été donc nécessaire en complément à l'approche de cette zone.

Audits/diagnostics

La route de Tancarville, classée route départementale a fait l'objet d'un état des lieux et d'une étude approfondie sur ses aspects techniques et accidentogènes réalisés par la direction des routes de St Romain de Colbosc. Elle a missionné un cabinet d'expert chargé d'apprécier tous les points et de recueillir les informations, notamment auprès de la gendarmerie.

Ce rapport va permettre d'orienter les choix techniques, de signalisation et de marquage au sol, ainsi que des aménagements potentiels de chaussée, afin de gérer la vitesse et la circulation sur cet axe emprunté par plus de 2000 véhicules par jour.

La route de la Morinerie, empruntée essentiellement par des véhicules se rendant sur la zone industrielle est très fréquentée. Classée route communale, alors qu'elle se trouve entre deux routes départementales, son entretien est à la charge de La Cerlangue. Un levé topographique de son ensemble a été effectué, nécessaire avant d'envisager des travaux. Le tronçon routier bordé par les habitations sera étudié en

priorité pour en mesurer l'aménagement technique et l'investissement requis. Cela conditionnera l'échéance et sa faisabilité.

L'éclairage public de la route est d'ores et déjà demandé par la commune, ce qui améliorera la visibilité devant les maisons.

Signalisation horizontale

Un certain nombre de marquages au sol, en particulier les stops, ont été réfectionnés.

Cette campagne a permis aussi l'ajout de places réservées aux véhicules des personnes en situation de handicap, au cimetière, à la salle de sports et sur le parking des écoles.

Lionel DEHON

Entrée d'agglomération actuelle, route de Tancarville



TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune ayant beaucoup de bâtiments (écoles, salle polyvalente, ...), un entretien nécessaire est donc réalisé tous les ans, essentiellement pendant la période estivale, pendant laquelle ces bâtiments sont moins utilisés.

- **Salle polyvalente** : Peinture du local technique et du local des boules
- **Salle de sports** : Peinture du plafond des douches et du vestiaire femmes.

Des protections ont été fixées sur le pourtour de la grande salle utilisée par le judo, la cardio-boxe et l'Aiki-Ryu, afin de préserver les murs des heurts provoqués par les dossiers de chaises. De plus des retouches de peinture ont été faites.

Création d'un local pour ranger les produits et le nécessaire ménager

Il est à noter que nos locaux sont soumis aussi à des visites de contrôle annuel réalisées par un organisme certifié, à savoir SOCOTEC pour notre commune (conformité électrique, sécurité incendie, ...)

Dépannages :

Dans les anciennes classes (près de l'accueil périscolaire) : la recherche et la localisation d'une importante fuite d'eau nous ont obligés à réaliser une tranchée pour changer la conduite d'arrivée d'eau vétuste et percée. Un autre cheminement a été nécessaire, l'ancien passant sous la dalle. Beaucoup de terrassement manuel a été nécessaire, JM Vasse, employé communal a aidé M. Hanin, le plombier en charge des travaux. JM Lair, conseiller municipal et président du syndicat d'eau, a aussi œuvré pour permettre une conclusion efficace à ce dépannage.

- **Terrain de football** : changement des buts et filets

Les travaux de l'épicerie, ainsi que la nouvelle mairie, bien que suivis par des maîtres d'œuvre en charge de la bonne exécution de l'ensemble des prestataires imposent malgré tout le suivi par un représentant élu (a minima) de la commune. Ceci est valable pour l'ensemble des travaux réalisés pour le compte de la commune.

Georges LEGENTIL

DEFIBRILLATEUR

Utile, s'il en est de le préciser, un défibrillateur automatisé externe (ou DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser entièrement automatiquement l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Il est donc très simple d'utilisation en suivant les instructions décrites à l'intérieur.

Notre commune s'est dotée de ce type d'appareil et l'avait installée depuis quelques années sous le préau de l'école.

Depuis cet été, le DAE est désormais à proximité de l'entrée de la Salle Polyvalente, sous le porche, permettant ainsi une éventuelle utilisation ciblée sur une plus large population.

Connaître son emplacement,
ça peut sauver une vie !



Sammy COUTELLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de la Cerlangue a engagé la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme fin 2010.

Une première phase de diagnostic a permis de mettre en exergue la complexité des enjeux qui concernent le territoire de la Cerlangue : maintien et développement des équipements publics, projets de développement de l'habitat, soutien à l'activité agricole et aux commerces de proximité, préservation des paysages et des espaces naturels remarquables de la commune, prise en compte des risques naturels,...



Une seconde phase a consisté à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui constitue la feuille de route du document d'urbanisme et synthétise le projet politique du conseil municipal.

Ce projet communal prévoit d'accueillir une centaine d'habitants supplémentaires d'ici 2026, ce qui nécessite la construction d'environ 68 logements.

Accompagnée par le bureau d'études GeoDev, la commune a entamé, depuis l'été 2016, le travail sur les pièces réglementaires (orientations d'aménagement et de programmation, zonage et règlement). Cette phase devrait se poursuivre jusqu'en février 2017. Ce travail consiste à déterminer la destination de chaque secteur de la commune ainsi que les règles d'urbanisme applicables.

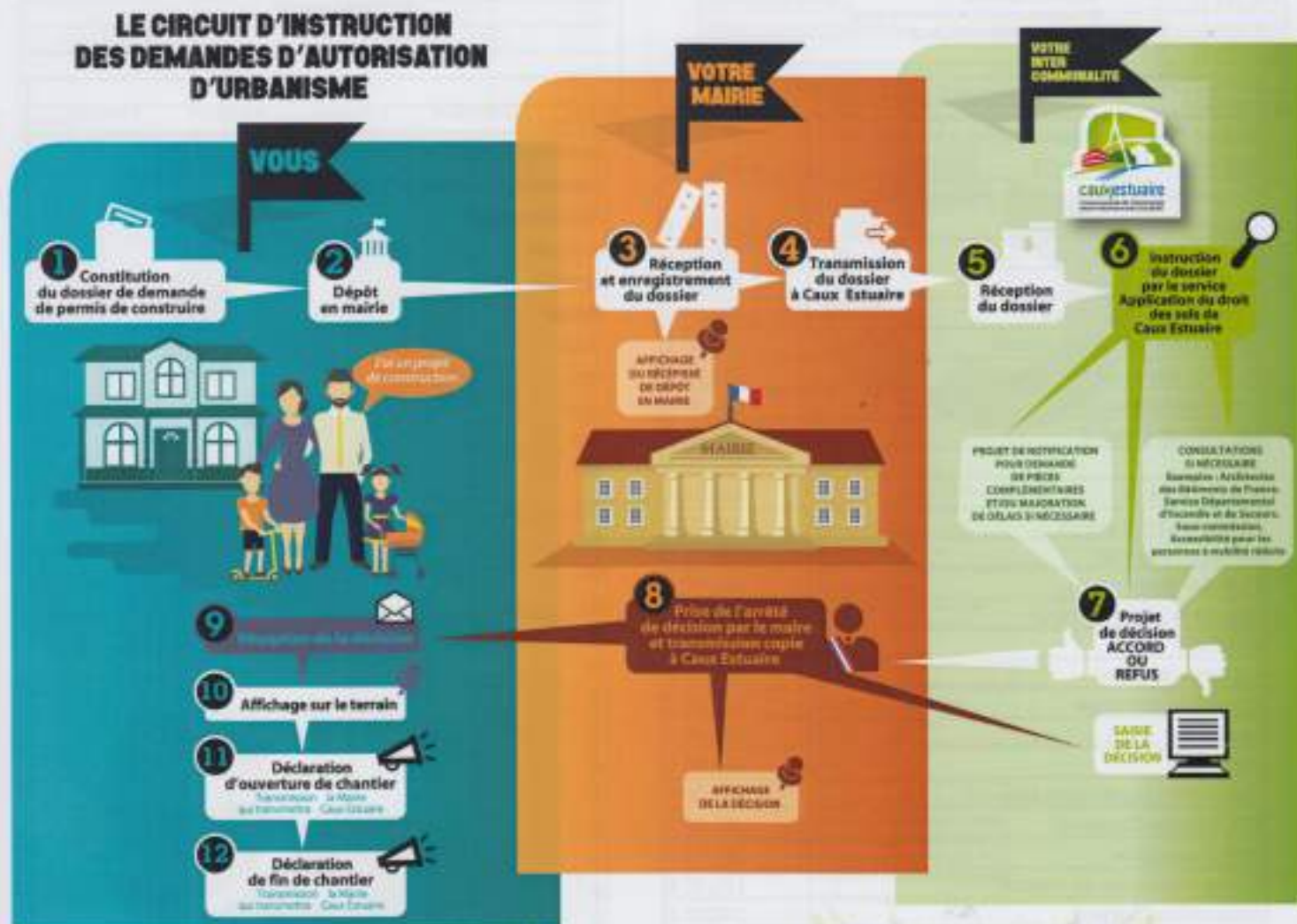


Les Cerlanguais seront conviés à la présentation de ces pièces réglementaires lors d'une réunion publique qui sera organisée courant mars 2017. Le projet de Plan Local d'Urbanisme pourra ensuite être arrêté par le Conseil Municipal et sera soumis à l'avis des Personnes Publiques associées (Intercommunalité, services de l'Etat, autorité environnementale, Chambres Consulaires, communes voisines,...). Les Cerlanguais auront ensuite la possibilité de venir s'exprimer sur le projet de PLU lors d'une enquête publique.

Le document devrait ainsi être applicable à la rentrée 2017.

Information importante : la réunion publique se tiendra le 9 mars 2017 en mairie

SCHEMA CIRCUIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE



FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Excédent reporté	172 023,00 €
Impôts et taxes	507 828,00 €
Dotations, subventions	245 008,00 €
Produits des services, du domaine et ventes	59 000,00 €
Autres produits de gestion courante	16 000,00 €
TOTAL	999 859,00 €



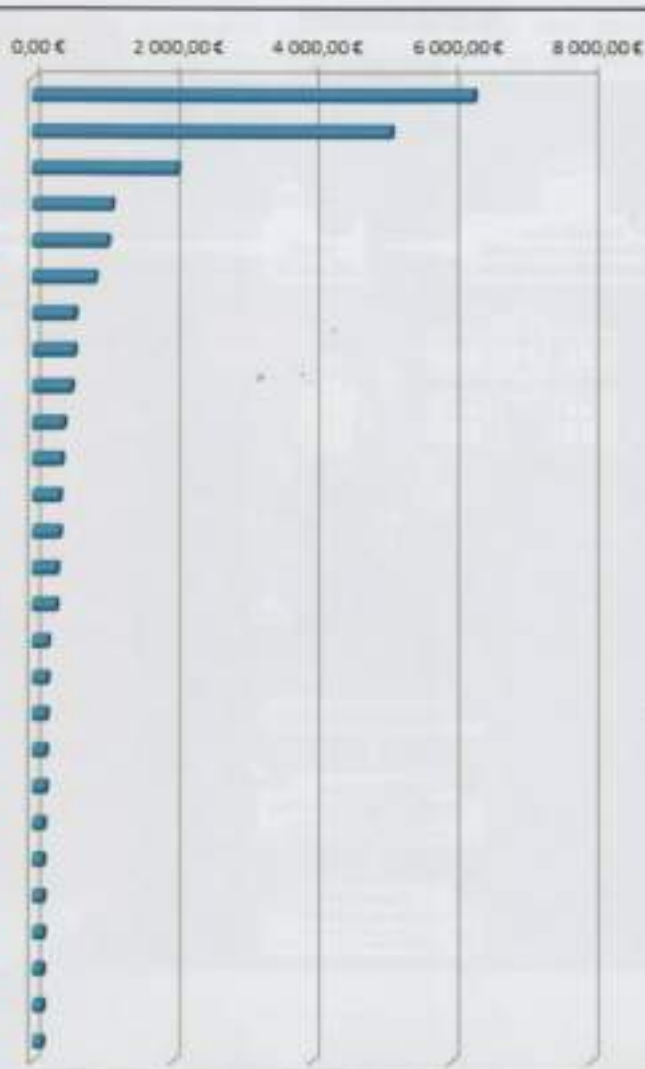
- Excédent reporté
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Produits des services, du domaine et ventes
- Autres produits de gestion courante

DEPENSES	
Virement à la section investissement	11 810,00 €
Charges à caractère général	365 949,00 €
Charges de personnel	434 800,00 €
Charges de gestion courantes	145 000,00 €
Atténuations de produits	32 300,00 €
Dotation amortissement	5 000,00 €
Charges financières	5 000,00 €
TOTAL	999 859,00 €



- Virement à la section investissement
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Atténuations de produits
- Dotation amortissement
- Charges financières

Subventions diverses	
Maison Pour Tous (participation à hauteur de 50% pour loisirs enfants)	6 332,00 €
Coopérative Scolaire (classe découverte et coopérative)	5 141,00 €
Comité des Fêtes	2 080,00 €
FJEPS	1 140,00 €
Maison Familiale Rurale	1 080,00 €
Association Sportive Football	900,00 €
Amicale des Anciens Elèves	610,00 €
Vélo Club Lillebonnais	600,00 €
Les Enfants d'abord	560,00 €
PAIO	450,00 €
Vie et Espoir	420,00 €
La Boule Cerlanguaise	390,00 €
Ateliers d'abbetot	390,00 €
Club des Aînés	350,00 €
Vaincre la Mucoviscidose	340,00 €
GACCSRC	220,00 €
Les Amis de Goma	210,00 €
Comité de Jumelage	200,00 €
La Hétraie	190,00 €
Pian Plane	190,00 €
Association Handicapés Valentin	160,00 €
ADOT (dons d'organes)	150,00 €
Coin d'parapluie	150,00 €
Ecurie Normande de Vitesse	150,00 €
Association Charline	140,00 €
CAUE	140,00 €
Détente à petits points	130,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	22 813,00 €



8 MAI / FETE DES MERES

Commémorations du 8 mai et 11 novembre

Nous rendons hommage à M. Jean RENAULT pour toutes ces années où il a accompagné le Conseil Municipal et les habitants pour entonner la Marseillaise lors des cérémonies officielles et remplacé le porte-drapeau.



Cérémonies de remise des médailles du travail

Les remises des médailles du travail se sont effectuées à l'issue des cérémonies du 8 mai et 11 novembre pour plusieurs Cerlanguais.



Étaient présents :

Echelon ARGENT (20 ans de travail) : Mme Valérie CHAPPELLE, M. Cyril LEROUX, M. Olivier ROVIS

Echelon OR (35 ans de travail) : M. Thierry LEFEBVRE

Echelon GRAND OR (40 ans de travail) : M. Michel RATS

Echelon argent Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale : Mme Agnès RENAULT



Fête des mères, accueil des nouveaux nés et des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants, les nouveaux nés de l'année 2015 et les mamans étaient invités le 8 mai 2016 pour se présenter. La fête des mères a été regroupée sur cette journée en conséquence de la faible participation des années précédentes pour cette cérémonie.

M. le Maire a félicité les heureuses mamans et souhaité la bienvenue aux bébés présents.



NOËL 2015

Spectacle de Noël des enfants

Les illustrations de l'article ci-joint correspondent au Spectacle de Noël 2015.

La troupe Jackson Circus avait présenté aux enfants une succession de numéros : rouleaux américains, colombes, houla-hop, chiens savants, chèvre équilibriste, acrobates, jongleurs, clowns et jeux avec les enfants composant un formidable spectacle de cirque en salle, le vendredi 18 décembre 2015.

Toutes nos félicitations à Cathy et aux enfants qui ont participé à la réalisation du décor de la salle lors des séances de T.A.P. (temps activités périscolaires) le vendredi après-midi et aux animatrices qui les ont encadrés.



REPAS DE NOEL 2016

Un déjeuner festif a été servi aux aînés par « Durande Traiteur » de Beaurepaire jeudi 8 décembre 2016 à la salle polyvalente.



La doyenne de l'assemblée Mme Madeleine AUBRY, a présidé le repas.



Bruno BALLANDONNE et Sylvie MALLET ont animé l'après-midi avec des jeux, quizz musical et chant. Par ailleurs, les malades n'ayant pu venir ont reçu la visite des membres de la commission fêtes et loisirs pour leur remettre un bon d'achat à valoir à l'épicerie Vival du village.

Toutes mes félicitations aux enfants qui ont réalisé lors des séances des nouvelles activités périscolaires le vendredi après-midi des ronds de serviette et des chocolats servis avec le café.

Françoise CHAPPELLE

ANCIENS

Voyage des anciens

Les Cars Périer ont emmené 80 aînés et 3 élus vers Honfleur le 11 mars. Le matin le groupe a visité le Domaine de la Pommeraie, avec un descriptif du processus de la fabrication du calvados et une dégustation en fin de visite.



Ensuite, la visite du Naturospace a permis de s'émerveiller devant les arbres exotiques et des myriades de fleurs. Des centaines de papillons volent et se posent sur les visiteurs.



Le Clos St-Gatien a accueilli les aînés pour le déjeuner. Freddy et Sabrina FRIANT ont animé l'après-midi sur le thème des chansons françaises. Les danseurs ont investi la piste de danse et ont retrouvé leur jeunesse.



JARDINS FLEURIS

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Le 11 novembre dernier a eu lieu la proclamation des résultats du concours des jardins fleuris du village de La Cerlangue.

Une nouvelle fois ce fut un plaisir pour la Commission d'aller visiter les différents jardins dont les propriétaires s'étaient inscrits au concours.

Dix habitants ont été récompensés.

Dans la catégorie « Jardins Fleuris ou potagers » : Premier prix ex égo, La Maison des Enfants et Monsieur Claude Langlois, deuxième prix Monsieur André Gervais.

Dans la catégorie « Cours plantées et fleuries » : Premier prix Madame Ulrike Chanu, deuxième prix Madame Bernadette Guy et le troisième prix Madame Michèle Crochemore.

Dans la catégorie « Façades, balcons et rebords fenêtres fleuris » : Premier prix Madame Eliane Arinthe, deuxième prix Madame Emilienne Letheux.



Des bons d'achats de 30 à 70 euros ont été remis en fonction du classement.

Inscrivez vous nombreux pour le concours 2017.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire connaît toujours un grand succès. La municipalité a donc pris la décision de mettre un troisième lieu à disposition des enfants « l'ex salle informatique ».

L'accueil périscolaire est proposé de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Nous rappelons que pour une plus grande sécurité, l'ensemble des enfants inscrits doivent être récupérés à l'accueil périscolaire même si leurs parents viennent les chercher à 16h30.

Au cours de ces périodes d'accueil, les enfants peuvent réaliser des activités manuelles, sportives, jouer à des jeux de société, de construction ou choisir de rester au calme.

Les enfants réalisent des projets en fonction des événements comme Halloween, Noël, Pâques, Fête des pères, Fête des mères etc...

Les enfants apprécient beaucoup ces projets.

Christel BENARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

La loi NOTRe est constituée de plusieurs volets, elle prévoit le transfert de la compétence transport assurée par le Département au Conseil Régional. Les syndicats intercommunaux sont supprimés, la dissolution du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc est retardée au 30 juin 2017. Par conséquent, les statuts de la Communauté de Communes Caux-Estuaire sont remis en conformité. Le Conseil Communautaire va être sollicité et devra se prononcer par délibération sur la création d'une commission transport scolaire.

Le ramassage des élèves est assuré par deux circuits sur notre commune pour l'année scolaire 2016/2017 :

- le car du circuit n°1 s'arrête uniquement à l'arrêt « Porte Blanche/Maréfosse » route de St Romain de Colbosc

Nom de l'arrêt	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Porte Blanche/ Maréfosse	7.37	8.37

- le car du circuit n°2 s'arrête aux arrêts suivants :

Nom de l'arrêt	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
St Jean d'Abbetot	7.20	8.20
La Porte Blanche	7.22	8.22
Place de l'église	7.25	8.25
La Forge	7.30	8.30
M.F.R	7.31	8.31
St Jean des Essarts	7.35	8.35

Les élèves doivent respecter leur emploi du temps scolaire afin d'éviter des surcharges de cars. Lorsqu'un professeur est absent en première ou dernière heure les élèves doivent prendre le car à l'heure prévue à l'emploi du temps initial, ils se rendent en étude pendant l'heure d'absence. Cette consigne est rappelée dans le règlement intérieur du collège afin de ne pas surcharger les effectifs des cars.

Les lycéens utilisateurs du service de transport vers les lycées de Bolbec et Lillebonne peuvent compléter sur le site internet de Caux-Estuaire une autorisation de transport par le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc.

Un plan neige est mis en ligne sur le site internet de Caux estuaire : www.ccsrc.fr. Chaque famille peut consulter l'état des transports sur sa commune.



Les abris bus sont régulièrement dégradés, en particulier les vitres. L'incivilité de quelques individus oblige les utilisateurs à subir les courants d'air et la pluie.

Il est rappelé aux parents dont les enfants sont utilisateurs du transport scolaire de se conformer au règlement du syndicat.

Françoise CHAPELLE

LUDISPORTS 76



Francky anime les séances de Ludisport depuis la rentrée tous les mardis de 16h45 à 17h45 à la salle de sports ; le groupe compte 18 enfants. Les activités changent à chaque période de vacances. Ainsi, les participants peuvent s'initier au tir à l'arc, jeux d'adresse, cirque, gymnastique au sol et rugby flag.

Françoise CHAPELLE

VIE SCOLAIRE

ECOLE DES PÉPINIÈRES

L'année 2016 a été marquée par l'annonce d'une éventuelle fermeture de classe au niveau de la maternelle sur le poste de Mme Quemion.

Une très forte mobilisation a eu lieu dans notre village, que ce soit au niveau des parents d'élèves, des politiques, des enseignantes et de l'équipe municipale.

Nous avons alors édité un numéro spécial pour vous permettre d'avoir tous les éléments de ce dossier. Nous avons eu, juste avant la période estivale, la décision de l'Education Nationale, d'annuler cette fermeture. Un comptage a eu lieu à la rentrée scolaire, validant les 142 enfants inscrits.

Christel BENARD

TAP

Pour la troisième année, les vendredis après-midi sont consacrés aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

86 enfants sont inscrits soit 15 de plus que l'an dernier.

Quelques changements sont intervenus dans l'équipe d'animation; Gwenaelle, Christine et Marie-Jo encadrent les 3 sections de maternelle, Franck, Magali, Cathy, Grégory, Emilie, Jocelyne et Valérie les primaires.

Un nouvel intervenant sera mis à disposition par la communauté de commune pour l'atelier musical.

Les activités sont variées avec une initiation au judo, des ateliers culinaires, des créations artistiques, des activités sportives et manuelles, la rédaction de leur journal.

D'autre part les enfants participent aux grands événements de la commune, comme par exemple des créations pour les virades de l'espoir, la confection de décor, des ronds de serviette pour le repas des anciens, la réalisation d'une maquette du village pour le concours photo et artistique, la préparation d'amuse-gueules pour la remise des prix etc....

Valérie orchestre l'organisation de ces activités.



Nous vous demandons de préinscrire auprès de la mairie, les enfants nés en 2014 qui intégreront en septembre 2017 la petite section de maternelle. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents nécessaires :

Enfants nés en 2014	Enfants nés avant 2014 <small>(inscris dans une autre école avant la rentrée)</small>
<ul style="list-style-type: none">◆ Livret de famille◆ Justificatif de domicile	<ul style="list-style-type: none">◆ Livret de famille◆ Justificatif de domicile◆ Certificat de radiation
TARIF CANTINE	2,60 € par repas pour les enfants Carlinguais 3,50 € par repas pour les enfants hors commune
TARIF TAP	72 € par année scolaire 36 € à partir du 2ème enfant
TARIF ACCUEIL PERISCOLAIRE	1,80 € par créneau pour un accueil permanent 2,20 € par créneau pour un accueil occasionnel

Christel BENARD

Les cours du pays de Caux, un patrimoine arboré à préserver

Le Pays de Caux est connu, notamment, pour ses alignements d'arbres et ses clos-masures. Ces habitations typiques, sont abritées du vent et du ruissellement par des arbres monumentaux (souvent des hêtres) dressés sur des talus. Suite aux évolutions de la société depuis les années 50, les usages des arbres ont changé et les alignements d'hier sont devenus le patrimoine d'aujourd'hui. Mais le patrimoine, qu'il soit bâti ou paysager demande de l'entretien.

Le Parc mène de nombreuses actions de protection de la biodiversité et du paysage. A La Cerlangue, comme ailleurs dans le Pays de Caux, il agit en faveur de la préservation des clos-masures et des arbres d'alignement.



Petit rappel d'une l'histoire qui débute il y a trois ans, lorsque le Parc décide de se pencher finement sur le sort réservé aux clos-masures. Conçus à l'origine pour abriter tous les éléments des habitations, fermes et fermettes : bâtiments d'habitation, d'élevage, mare, verger, etc., ils ont aujourd'hui un tout autre usage. Deux paysagistes Stéphane Duprat et Benjamin Chambelland, associés sur les aspects méthodologiques au sociologue Fabien Rex, sont alors partis en vélo avec leur tente et leur sac à dos, à la rencontre des habitants des clos-masures. Plusieurs habitants de La Cerlangue les avaient alors accueillis les bras ouverts.

L'idée était de comprendre comment ces lieux étaient occupés aujourd'hui, comment ils étaient entretenus et quel regard portaient à ce jour leurs occupants sur ces habitations d'hier. Après des heures d'entretiens et des journées de travail, des pistes ont été mises en évidence pour réinventer les clos-masures. Aujourd'hui, ils ont fortement évolué et de manières différentes. La plupart ne sont plus des fermes ou fermettes et sont occupés par des propriétaires charmés par le cachet indéniable de la structure, d'autres ont été divisés en plusieurs parties.

Mais dans tous les cas, il existe une même problématique : la gestion des arbres. En effet, en tant que particulier, comment gérer de tels mastodontes ? Certains vieillissent, sont malades, d'autres peuvent poser des problèmes de sécurité, comment faire la part des choses et comment agir ? Les propriétaires sont souvent démunis face à toutes ces questions.

Des chantiers soutenus par la Région Normandie

Dans le cadre de l'appel à projet biodiversité de la Région, le Parc a obtenu des financements pour valoriser les paysages du Pays de Caux, notamment en aidant les habitants à gérer leur patrimoine arboré. Deux axes d'actions ont été définis.

Des chantiers expérimentaux

La Région prend en charge 50 % du montant des travaux sur les alignements des clos-masures et le Parc organise les chantiers. Dans un premier temps, le Parc vient accompagner d'un expert forestier qui estime la nature des travaux. Ceux-ci peuvent quelquefois être pris en charge directement par le propriétaire, ou bien par le biais d'une entreprise. Dans ce cas, le Parc se charge de toute la gestion. Une fois les arbres taillés ou abattus, le bois resté au sol est à la disposition du propriétaire.

Des animations autour de la taille de formation et de la gestion du patrimoine arboré

En 2017, afin d'apporter des conseils aux personnes le souhaitant, des animations offriront l'occasion d'écouter les conseils d'un expert de l'élagage et de les mettre en pratique, sous sa surveillance, sur un jeune alignement. Le Parc souhaite ainsi répondre à la demande des habitants de savoir en matière de taille des arbres et continuer à échanger sur les difficultés que rencontrent les propriétaires pour entretenir leurs arbres et ainsi les conseiller au mieux.

Par exemple, tailler un arbre âgé de 7 à 10 ans permet de lui donner une forme, une silhouette, qui lui permettra de grandir en évitant les malformations (double-tête par exemple).

Une de ces animations se tiendra à la Cerlangue.

Renseignements :

Aurélie Dufils, paysagiste du Parc : aurelie.dufils@pnr-seine-normande.com - 02 35 37 23 16



Les secrets d'une plantation réussie

Le Parc poursuit depuis plus de 20 ans ses deux campagnes annuelles de plantation, à l'automne et au début du printemps. Réservé aux habitants et collectivités de son territoire, le Parc permet ainsi de faire bénéficier d'arbres et d'arbustes d'essences locales pour un coût raisonnable. Le Parc ne perçoit rien sur les commandes, c'est un service direct qu'il propose aux habitants de son territoire. L'objectif est de promouvoir les haies d'essences locales, mieux adaptées au sol et à notre climat.

Plus résistantes, elles intègrent parfaitement le paysage par leurs couleurs variées, participent efficacement à la biodiversité du lieu en offrant le gîte et le couvert, et demandent moins d'entretien que les essences horticoles. Mais plusieurs paramètres sont à prendre en compte lorsque vous plantez une haie. L'emplacement, l'exposition, la qualité du sol, la taille et le volume qu'elle occupera dans 15 ans, etc. Autant de questions qui trouvent leurs réponses dans le manuel du Parc : « Conseils pour réussir votre haie champêtre ». En téléchargement sur le site du Parc, il apporte conseils et solutions pour réussir vos plantations. Avant de profiter des commandes groupées du Parc, la consultation de ce guide est vivement conseillée. Le catalogue et le bon de commande des plants pour la prochaine campagne seront eux aussi téléchargeables depuis le site internet du Parc. Les dates limites de commande seront indiquées également sur le site Internet.



Renseignements :

Samuel Cissey : samuel.cissey@pnr-seine-normande.com - 02 35 37 23 16

HISTOIRE DE LA CERLANGUE

Culture et Patrimoine

Pour la huitième année consécutive, nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit des celliers-pressoirs...

S'il est un bâtiment emblématique du clos-masure cauchois c'est bien le cellier-pressoir. En effet, c'est ici qu'on fabriquait et qu'on stockait le cidre, ce précieux breuvage à base de pomme, symbole de la Normandie.

À l'origine, le pressoir désigne l'appareil servant à presser les pommes pour extraire le jus. Les plus anciens pressoirs en chêne à levier, dits à grand-point ou à longue étreinte, étaient constitués d'énormes pièces de chêne, deux troncs grossiers, le mouton et la brebis, maintenus l'un sur l'autre par quatre poteaux, les jumelles. L'arbre supérieur, le mouton, mis en mouvement par la vis en orme entraînée à la main, venait peser à l'extrémité opposée sur les couches de pommes et de paille de seigle alternées disposées sur la faisselle ou l'é moy (table de pressoir) et coiffée de billots de bois montés en rosette, c'est-à-dire croisés. Ce type de pressoir, du fait de sa grande dimension, était souvent construit avant le bâtiment qui prendra par extension le nom de pressoir, l'abri désignant l'outil. Un cellier perpendiculaire au pressoir venait compléter cette construction, formant ainsi une construction bi-fonctionnelle au plan en L facilement identifiable dans la cour de la ferme.

Le stockage des pommes :

Une fois ramassées, les pommes à cidre étaient mises dans des paquets ou sacs de jute transportés en banneau jusqu'à l'entrée de l'escalier du cellier-pressoir puis portés à dos d'homme à l'étage. Malgré les marches profondes, c'était un travail harassant et souvent, les ouvriers agricoles comptaient chaque sac monté en marquant un bâton sur le mur.

La pressée :

On pressait le soir à la lumière de la lampe-tempête, une fois la journée terminée, afin de ne pas déborder sur les travaux des champs. Les pommes étaient précipitées par une trappe dans une goulotte à l'aplomb du four à piler ou gâte, sorte d'auge circulaire en grès ou en granit, où elles étaient écrasées grâce à une roue en bois tirée par un cheval. Les pommes pilées ou marc étaient ensuite sorties du tour à piler avec une pelle en bois et stockées dans un baquet où elles allaient macérer pendant quelques heures. C'est le cuvage. Puis on les reprenait pour les mettre sur la faisselle. On utilisait un cadre de bois pour monter régulièrement la motte, c'est-à-dire les lits (couches)

alternés de pommes et de paille. Une fois au sommet, le pressurage pouvait débiter. Ce n'est que le lendemain matin, une fois que tout le jus s'était égoutté, qu'on démontait le marc pour le mettre à macérer avec de l'eau dans une grande cuve pendant une journée. Puis on le remontait pour une seconde pressée appelée la repasse. Il en sortait la boisson ou le petit cidre, breuvage moins alcoolisé, qui était consommé en premier et lors des travaux des champs.

Le cellier :

Le cellier abritait futailles et barriques dont la contenance variait de quatre mille litres à deux cents litres. Dans les grandes fermes, il n'était pas rare de faire près de vingt mille litres de cidre par an à partir de cinq cents pommiers! Une partie de ce cidre était distillée par un bouilleur de cru. On obtenait alors l'eau-de-vie de pomme ou goutte, l'appellation calvados étant interdite de ce côté-ci de la Seine.

Le local, légèrement enterré, devait rester frais et à l'abri du gel et de la lumière. Des soupiraux pratiqués dans les murs assuraient la ventilation des gaz.

Comme il n'y avait pratiquement pas de caves en pays de Caux – à part quelques caves voûtées sous des logis anciens – le cidre n'était pas entreposé à la maison.

Dans le cellier, outre les tonneaux sur les chantiers, on trouvait des entonnoirs à soutirer, des seaux, des cannelles ou chantepleures (robinets en bois). Sur certains tonneaux, on avait marqué à la craie des chiffres ou des bâtons correspondant au nombre de seaux de pur jus versés dedans.

À La Cerlangue :

Les vergers de pommiers à cidre se développèrent à La Cerlangue dès le 15^e siècle et furent parmi les principaux fournisseurs de l'abbaye de Montivilliers, grande consommatrice de cidre. C'est pourquoi on trouve encore aujourd'hui plusieurs anciens celliers-pressoirs, certains datant du 17^e siècle. Ils sont reconnaissables à leur plan en L, leurs matériaux (pan de bois, soubassement de pierre et silex, etc.), leurs trois portes correspondant au pressoir, à l'escalier et au cellier (plus large pour pouvoir passer les barriques). Enfin, parmi les pratiques locales, on peut noter la reconversion des plus gros tonneaux à cidre en huttes de chasseurs ou gabions sur les marais de la baie de Seine. De même, il reste dans le langage cerlanguais l'expression goutte du marais qui désigne la goutte baptisée à l'eau pour la rendre moins forte qu'on emportait lorsqu'on allait faner sur le marais, le soleil y tapant plus fort que sur le plateau.

CULTURE & PATRIMOINE



Pressoir à longue étroite (au fond) et tour à piler (au premier plan).



Sur ce cellier-pressoir en cours de restauration on voit bien les trois ouvertures : la porte du pressoir au fond, celle de l'escalier au milieu et la porte plus large du cellier au premier plan (La Cerlangue, Jancorbet).



Parce qu'on y brassait le cidre, ce précieux breuvage, le cellier-pressoir était un bâtiment digne de respect, comme l'atteste l'inscription suivante : «Ticy l'an prépare ce qui rend les hommes forts, riches et hardis» (La Cerlangue, La Bergerie, linteau de la porte du grenier).



Tous les cellier-pressoirs ne sont pas en L. Certains, plus petits, comme celui-ci, n'avaient pas besoin d'autant d'espace car ils devaient abriter un pressoir à daies verticales (La Cerlangue, rue Saint-Jean).

Cellier avec fûts à cidre et chiffres marqués à la craie. (Saint-Vigor d'Ymonville).



Raymond Preudhomme et son alambic ou « bouillote à calva » (La Cerlangue).



Extrait du cadastre de 1823 montrant le cellier-pressoir en L au sud-est de la cour, à proximité d'une mare indispensable à la fabrication du cidre (La Cerlangue, la Bergerie).

Patrick **LEBOURGEOIS**,
Octobre 2016

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de La Cerlangue.

Rappelons que les communes de La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Sandouville, Saint Vincent-Cramesnil et Saint Vigor D'Ymonville composent ce syndicat.

Nous tenons avant toute chose, à remercier Monsieur Jacques DELLERIE pour la présidence qu'il a assurée avec beaucoup d'efficacité de Mars 2008 à Avril 2016. Nommé député en remplacement de Madame Estelle GRELIER appelée à de plus hautes responsabilités, Jacques DELLERIE a dû composer avec un emploi du temps très chargé; Il a donc souhaité démissionner. Un nouveau président a été élu à l'unanimité : Monsieur Jean-Michel LAIR, auparavant vice-président de ce syndicat, il en connaît tous les rouages. Quant à Monsieur DELLERIE, il reste membre du conseil et continue à participer à nos réunions.

Faisons maintenant un point sur la qualité de l'eau : 30 milligrammes de nitrate, aucune trace de pesticide, notre eau reste d'excellente qualité même si, parfois son goût laisse à désirer. On peut continuer à boire l'eau du robinet sans aucune arrière-pensée.

Où en sont nos travaux et nos projets ?

1) A La Remuée, les travaux ont commencé le 10 octobre et l'avancement est régulier. Les relations avec les riverains se passent bien car tout est fait pour qu'il y ait le moins d'inconvénients possibles. L'opération va coûter 447 261 € (assainissement : 323 765 € avec subvention de 91 000 € et eau potable 123 496 € sans subvention. La fin des travaux est prévue en janvier 2017.

2) Le grand chantier de la reconstruction de la station de traitement des eaux usées de SANDOUVILLE OUDALLE en remplacement de la lagune surchargée continue à être mené avec beaucoup d'énergie. Rappelons que ce projet est dirigé par le syndicat d'eau de La CERLANGUE avec un apport de fonds de

28% du syndicat d'eau de Saint ROMAIN de COLBOSC pour la part d'OUDDALLE. Le planning des travaux prévoit une ouverture de chantier au printemps 2017. L'appel d'offres a été lancé et le syndicat a retenu l'entreprise SAUR pour un montant de 2 040 703 € HT. Les demandes de subventions sont en cours pour un montant espéré de 670 000 € de l'agence de l'eau et de 170 000 € du département.

3) Une nouvelle tranche de travaux concernant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est prévue. Sept foyers ont fait une demande de dossier afin de réhabiliter leur installation. Les travaux sont programmés pour la fin de l'année. Une partie des frais engagés sera subventionnée par l'agence de l'eau, le reste étant à la charge des demandeurs.

Terminons en faisant le point sur les canalisations d'eau Plusieurs tranches de travaux sont à envisager car certains sont urgents. Les coûts de ces travaux sont très importants et ce sont nos finances qui guideront nos décisions. Une étude est en cours sur le tronçon principal au départ du château d'eau en direction de La Cerlangue, pour remplacer la canalisation principale qui alimente La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres et Tancarville.

L'année 2016 se termine; tous les membres du syndicat d'eau se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Jean-Michel LAIR,
Président du syndicat d'eau.

Pour rappel :

Le bureau est ouvert le vendredi de 10h00 à 12h00 à la mairie de La CERLANGUE.

Téléphone : 09 77 48 30 16 -
En cas d'urgence, appelez le 09 69 39 56 34.

ASSO'MAIRE

COMITE DES FETES	30 A 31
AMICALE DES ANCIENS ELEVES	32
LA BOULE CERLANGUAISE	32
PAC EUREKA	32
ASLC FOOTBALL	33
LES AMIS DE GOMA	34
COIN D'PARAPLUIE	35
CLUB DES AINES	35
L'ATELIER D'ABBETOT	36
DETENTE A PETITS POINTS	36
LES ENFANTS D'ABORD	37
BOXE & CARDIO	38
C'K'DANSE	38
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	39
JUDO CLUB	40
AIKI-RUY	41
CREATION D'UNE NOUVELLE ASSO	41
MFR	42



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes existe depuis huit ans et si nous voulons qu'il perdure nous devons renforcer notre équipe de bénévoles.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour nous relayer sur les différentes activités ou animations que nous proposons, en particulier sur le feu de la Saint-Jean qui demande beaucoup de logistique et d'énergie.

Venez nous rejoindre, nous comptons sur vous, même si votre aide n'est que ponctuelle pour une ou l'autre de nos manifestations, nous vous accueillerons avec plaisir!

L'année 2016 a été ponctuée d'un repas dansant le 20 février, de deux randonnées les 24 avril et 6 novembre, de la course cycliste du 8 mai, du feu de Saint-Jean le 25 juin, d'un vide-grenier le 9 octobre et enfin la dégustation-vente du Beaujolais Nouveau le 17 novembre.



VIE ASSOCIATIVE



La sortie prévue au Mondial de l'Automobile a été annulée faute de participants et nous regrettons d'avoir déçu les quelques personnes qui étaient inscrites.

Pour commencer 2017 nous vous proposons un repas dansant le 18 mars et une première randonnée le 2 avril, puis la course cycliste le 8 mai et le feu de Saint-Jean le 24 juin.

Vous serez prévenus de nos autres activités par la presse locale et affichage dans le village ou par distribution de flyers dans vos boîtes aux lettres.



Nous vous souhaitons santé et bonheur pour l'année 2017.

Patricia BRUMENT

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DES ECOLES

Association créée pour les habitants de la CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur la promenade de l'amicale sur l'année à venir.

Pour la saison 2017 pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes :

02 avril 2017 : journée repas spectacle qui fêtera ses 120 ans

25 juin 2017 : pour la promenade à organiser avec les cars Perier

12 novembre 2017 : loto

Comme chaque année nous avons animé plusieurs fois la commune.

Le **3 avril** nous avons organisé une journée cabaret avec les branchés du spectacle, les quatre-vingt-dix-huit convives se sont bien amusés.



La sortie prévue du **3 juillet** a été annulée à la demande d'amicalistes pour la reporter en septembre mais nous n'avons pu avoir de car faute aux croisiéristes et en octobre il était trop tard. Une plus belle sortie est prévue pour le **25 juin 2017**.

Dimanche 13 novembre c'était le 23ème loto organisé par l'amicale, qui encore fait d'heureux gagnants, en particulier le jeune gagnant du gyropode, le gros lot a été remporté par une habitante de La Cerlangue plus de 100 joueurs étaient au rendez-vous pour tenter de remporter un des 15 firages. Nous les remercions tous mais aussi les fidèles Cerlanguais.



Roland AUBER



LA BOULE CERLANGUAISE

La Boule Cerlanguaise a vu pour l'année 2016 son effectif augmenté à 79 adhérents.

Malheureusement nous avons perdu un de nos plus fidèles joueurs en la personne de Monsieur Jean RENAULT. Il était également notre chansonnier lors de nos repas du Mardi.

Nous ne l'oublierons jamais.

Nous remercions le conseil municipal et Monsieur le Maire pour la peinture effectuée dans notre local au mois de juillet.

Nous avons offert à nos adhérents une parka marquée de notre logo, bien utile dans notre région.

Si vous souhaitez nous rejoindre, la nouvelle saison démarre au mois de mars. Nous nous retrouvons les mardis après-midi si le temps le permet.

Bonne année à tous.

Yvette COTE
Présidente

PAC EUREKA

Tous les deuxièmes vendredis de chaque mois, un groupe de personnes se retrouvent pour des cours de mémoire, animé par Liliane TESSIER à la salle des marronniers de 14 heures à 17 heures à La Cerlangue.



Nous faisons appel aux personnes de La Cerlangue et des environs pour venir se joindre au groupe en téléphonant au 02 35 31 78 27

Les cours ont repris vendredi 09 Septembre 2016



Jean-Marc TESSIER

ASLC FOOTBALL



Avec plus de 30 licenciés, l'ASLC se porte plutôt bien. De nombreux renforts au niveau des joueurs mais également des dirigeants permettent de mieux s'organiser en faisant tourner l'effectif chaque weekend.

Les résultats sont très satisfaisants en ce début de saison puisque l'équipe pointe actuellement à la quatrième place. Elle évolue en district série matin Honneur.

Nous remercions la mairie pour la subvention accordée mais également l'ensemble des sponsors qui nous permettent de maintenir un bon niveau d'équipements afin d'évoluer dans les meilleures conditions.

La vente de calendriers dans le village fut très appréciée et sera donc reconduite pour la troisième année consécutive.

Les soirées sont toujours un moyen de se retrouver hors des terrains et de passer un agréable moment entre familles et amis. A cet égard, la soirée en avril sur le thème espagnol a rencontré un vif succès.



Enfin, félicitons Christian DIAL pour sa médaille du District Maritime, témoignant de son engagement sans faille depuis de nombreuses années au sein de notre club.

C DIAL a reçu la médaille du DMF

➤ Composition du bureau

Président :	Fabien ROLLAND
Secrétaire :	Anthony FILLASTRE
Trésorier :	Sophie BUNEL
Dirigeants :	Christian DIAL, Gérard CRAQUELIN

L'organisation du vide-greniers jouets et puériculture permet également de participer à la vie du village autrement que par le sport et d'aider par la même occasion à la recherche contre la Mucoviscidose.



Vide greniers Jouets et puériculture en novembre à la salle de sports



Intéressés pour nous rejoindre
L'année prochaine ?

Contactez le bureau.

-- Meilleurs vœux 2017 --

Vice-Président:	Grégory ANDRIEU
Secrétaire adjoint:	Stéphane LEDOUX
Trésorier adjoint:	Paul VASSE
Entraîneur:	Teddy LEROY



Remise des nouveaux coupe-vents

LES AMIS DE GOMA



Une année avec Les Amis de Goma

Encore une année bien remplie pour notre association avec l'aboutissement de 3 années de collecte de manuels et divers matériels (machines à coudre, matériel informatique et médical, maillots de foot...) à destination de la région de Goma en RdCongo. : notre container de 40 pieds a été chargé le 16 juin par une quarantaine de bénévoles. L'association tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à cette action ainsi que les généreux donateurs.



Participant de bénévoles au chargement d'un container de livres et matériels pour Goma le 16 juin

En septembre, Elly et Jean-François Sebinwa se sont rendus dans la région de Goma afin de participer à la distribution de ces livres et matériels et surtout y rencontrer les bénéficiaires, entre autres des chefs d'établissements mais aussi des élèves et étudiants. À cette occasion, un atelier informatique a pu voir le jour dans une petite ville de brousse grâce à des ordinateurs reçus de Medico Lion's club. Un tournoi de foot avait aussi été organisé entre différents villages avec remise de coupes et de maillots, dons de plusieurs clubs de notre région.



Elly et Jean-François Sebinwa en visite à Goma



Barbecue solidaire du 3 juillet



Don de maillots de foot et ballons pour une école primaire de Goma

Autres activités de l'année :

Un goûter concert avec les voix féminines de Coin d'Parapluie, le repas africain annuel avec plus de 90 convives, le traditionnel barbecue solidaire, en novembre, la participation de la Semaine de Solidarité Internationale et enfin plusieurs marchés de Noël. Les cours de danse africaine avec des stages ponctuels font toujours des adeptes et il est toujours possible de rejoindre le groupe.



Concert voix féminines Coin d'Parapluie



Repas solidaire du 22 février percussions et danses africaines

L'association vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et espère vous voir nombreux au cours de ses différentes manifestations.

Prochaines dates à retenir :
le 29 janvier : goûter concert au siège de l'association
le 4 mars : repas africain

Elly SEBINWA
 Trésorière adjointe

VIE ASSOCIATIVE

COIN D'PARAPLUIE

Coin d'Parapluie a fêté ses 10 ans lors du concert du 23 avril dernier. Le public était nombreux et a beaucoup apprécié le best-off interprété par le groupe.



photo : G. Haurdin

Le spectacle "Soldat de 14, au Feu et au Foyer" rencontre toujours beaucoup de succès et est programmé plusieurs fois en 2017. Pour le détail des dates, se référer au site

www.coin-d-parapluie.org

Coin d'Parapluie prépare un nouveau spectacle ayant pour thème la mer. Le répertoire de chansons et de textes est très riche et promet un spectacle original, varié, émouvant et humoristique. Le groupe réserve la primeur de ce spectacle pour sa soirée du 13 mai à la salle polyvalente de La Cerlangue.

**Prochain concert à La Cerlangue
le 13 mai 2017
Chansons sur la mer**



**Pensez à réserver au
02 35 20 43 08
ou coindeparapluie@orange.fr**

CLUB DES AINES

Pour l'année 2016, le club a voté de nouveaux responsables du bureau. Ont été élus : Marie-Jo Louvel, nouvelle présidente, Solange Lecarpentier, secrétaire et Jean-Paul Mineau, trésorier, ainsi que les membres du bureau, Fernand Lefrançois, Simone Rose et Aline Deneuve.

Tous les deuxième et dernier jeudis de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires), nous nous réunissons à la Salle Polyvalente, où nous jouons aux cartes (belote, coinchée, tarot) ainsi qu'aux dominos, Triminos®, Rummikub®, etc...

Dans l'année, nous avons eu la galette des rois, la coinchée d'or et nous sommes allés à Elbeuf, au cabaret « Les Enfants Terribles ».

Au moins de juin, il y a eu un voyage à Ronces-les-Bains en pays Saintongeais, Charente-Maritime. Au mois d'octobre, nous avons le repas au Babylone ; début novembre, une démonstration « Florilège » et le 15 décembre, un repas offert par le club.

En 2017, la galette aura lieu le 12 janvier, et nous recevrons les inscriptions pour l'année à venir. Toutes les personnes retraitées peuvent venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, contactez :

Marie-Jo : 06.77.74.43.61.

Solange : 02.35.20.18.56.

Jean-Paul : 02.35.20.54.41.

Le 2 février aura lieu la coinchée d'or, et le 18 mai, une sortie.



L'ATELIER D'ABBETOT

L'activité peinture se divise maintenant en trois créneaux, toujours dans la petite salle des marronniers (nous remercions la commune pour le prêt de la salle)

- le lundi : de 13h30 à 16h30 pour les adultes
- le mercredi : de 14h15 à 16h30 exclusivement pour les enfants de 6 ans à 15 ans (complet pour cette année)
- nouveau le jeudi : 13h30 à 16h30 pour les adultes

Soyez nombreux à nous rejoindre, nous serons heureux de partager l'art des couleurs avec vous.

Grâce aux nombreuses visites des habitants de la commune, notre exposition du 9 et 10 octobre a été un succès. L'équipe vous remercie.



A bientôt avec de nouvelles
Toiles colorées !

Pour tous renseignements :
Cathy 06 71 86 52 13



DETENTE A PETITS POINTS

L'association "Détente à Petits Points" vous accueille le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 dans la grande Salle des Marronniers.

Tous travaux se rapportant à la couture et plus encore: le tricot, patchwork, broderie etc, se font dans la bonne humeur et la joie. La dernière présentation de nos ouvrages de l'année était sur le marché de Noël de Saint Vigor d'Ymonville le 29 novembre 2016.



Toute l'équipe et moi même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017.

Axelle DEHAIS



LES ENFANTS D'ABORD



2016 était une année riche en émotions pour l'association « Les Enfants d'abord ». Face à la menace de fermeture d'une classe dans l'école du village (annoncée en mars 2016), l'association a été très active pour soutenir les actions des parents d'élèves.

L'association a aidé à financer du matériel (banderoles pour les rond-points et la manifestation à St Romain). Le 23 avril 2016, l'association s'est également associée aux parents d'élèves élus dans le cadre d'un grand lâcher de ballon avec des lettres humaines en forme de NON et une vente de gâteaux/bolssons pour récolter des fonds afin de pouvoir financer les actions.

Actions et Ventes

En 2016, l'association « Les Enfants d'abord » a mené plusieurs actions au profit des enfants de l'école de La Cerlangue :

- une vente de chocolats de Pâques (mars 2016)
- une vente de bulbes de printemps (mai 2016)
- une vente de sacs de cabas avec un dessin de chaque élève de l'école (juin 2016)
- une vente de calendrier (novembre 2016)
- la traditionnelle vente de sapins de Noël et une vente aux chocolats (décembre 2016)

Moments festifs

Au moment de Pâques, l'association a distribué à chaque enfant de l'école un petit cadeau en forme de sucreries.

En novembre, nous avons organisé une soirée Halloween avec un défilé de lampions pour rejoindre le comité des fêtes et sa dégustation du nouveau Beaujolais devant l'ancienne mairie. Une trentaine d'enfants ont participé au goûter et aux activités (maquillage, coloriage et décoration d'un lampion...)

En décembre, l'association distribuera un calendrier à illustrer à chaque enfant de l'école.



Nous remercions toutes les familles pour leur soutien au profit des enfants de l'école ! Si vous avez des idées pour des nouvelles actions/ événements pour les enfants ou si vous souhaitez vous engager au sein de l'association, n'hésitez pas à nous en faire part !

Sandra Laignel, Sandrine Legay, Caroline Javaux, Emilie Henry, Mélanie Caudrillier, Ulrike Chanu, Audrey Dillard

BOXE & CARDIO

Club S. Mabire boxe américaine propose des cours enfants à partir de 4 ans **tous les jeudis** à partir de 17h30 ainsi que des cours boxe pied poing compétiteur et loisir **le jeudi soir** à 19h00.



Nous vous proposons aussi un cours de cardio boxe **le mardi soir** à 19h00 animé par Cynthia Barbier ceinture noire 1er degré et Sébastien Mabire ceinture noire 3è degré diplômés de la fédération française de kick-boxing.

Venez nous rejoindre nous sommes un club à l'esprit familial et Cynthia vous proposent une perte importante de calories dans la joie et le plaisir tout en s'amusant dans la bonne humeur.



Le club C'k'danse a vu le jour en septembre 2006. C'est avec fierté que nous fêterons nos 10 ans d'activité à La Cerlangue lors du gala Danse/Fitness le 24 Juin 2017 au Siroco.

Nouveau cette année * cours le midi *



Photo des jeunes adultes: vente de gâteaux, crêpes, boissons chaudes et boissons sur le marché de St Romain tout le mois de Novembre ainsi que tout le mois d'avril 2017. Au profit de l'association pour les costumes de danse.

Retrouvez le planning, les tarifs, Les stages des cours sur notre site ckdanse.fr

Inscription possible en cours d'année s'il reste de la place.

Séances au cours, à la carte et à l'année.

**Sportivement
Karine**





Les Virades de l'Espoir

pour vaincre la mucoviscidose

Dimanche 25 septembre 2016

Pour cette 15^{ème} édition, les Virades de l'Espoir se sont déroulées sous un soleil radieux malgré une matinée bien maussade. Cette année encore, nous avons récolté environ 16000 euros. L'intégralité des fonds récoltés est reversée auprès des chercheurs mais aussi pour le bien être des malades et de leurs familles. Merci donc à tous les bénévoles qui contribuent au succès de cette manifestation. Si vous êtes intéressés vous aussi, n'hésitez à vous investir occasionnellement ou régulièrement ; toute aide est précieuse.



Malheureusement, en cette fin d'année, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Mr Paquin. Il a été durant de nombreuses années un fidèle bénévole. Son dévouement pour le grand plaisir des grands et surtout des petits a contribué aux succès des Virades Cerlangualses. Avant de partir, son vœu était qu'une quête soit organisée le jour de ses funérailles et que l'intégralité des dons soit versée à la recherche contre la mucoviscidose.

Adieu Mr Paquin, nous ne vous oublierons jamais.

www.vaincrelamuco.org

VIE ASSOCIATIVE

JUDO CLUB

Le club de judo de La Cerlangue accueille depuis 1970 des judokas de 5 à 80 ans dans un esprit à la fois sportif et familial. Les cours, dispensés par Franck Decaens, professeur diplômé d'état ceinture noire 2ème dan, sont **le mercredi de 16h45 à 20h00** en fonction des âges, et **le samedi de 13h30 à 14h30** pour tous, à la salle des sports.

Depuis la rentrée de Septembre, un cours de baby judo a été créé **le mercredi de 16h45 à 17h30** pour les tout petits de 4 à 6 ans. Avec déjà une quinzaine de champions en herbe, ce cours est un vrai succès.

Le club a organisé en Juin sa remise de grades de fin de saison ainsi que l'open Katana en hommage à Damien Lenormand. Sous la conduite de leur professeur, les jeunes ont reçu leur nouveau grade des mains des judokas ceintures noires et ceintures marron, comme une transmission symbolique des valeurs d'exemple et de respect chères au judo. Devant les nombreux parents et les amis, les judokas ont ensuite démontré en randoris les progrès réalisés au cours de la saison.



Le Jeune Eymeric Bertin a reçu des mains d'Albert Desmidt, président d'honneur et fondateur du club en 1970, la coupe récompensant son implication et son état d'esprit exemplaire tout au long de la saison.

L'open katana a été remporté chez les Seniors par Valentin Saindon, qui a battu en finale Victorin Selle revenu tout spécialement de Marseille avec sa famille. Chez les cadets, c'est Martin Dehon qui a remporté le katana en battant Corentin Rasse en finale. Enfin, Guillaume Selle a remis la ceinture noire 3ème dan à Valentin Saindon, élève qu'il a lui-même formé au cours des 20 années où il enseignait le judo à La Cerlangue et Saint Romain.

Pour la troisième année consécutive, une convention entre le club et la mairie permet de proposer aux élèves du CP au CM2, une initiation au judo assurée par le professeur Franck Decaens, le vendredi en début d'après-midi dans le cadre des activités périscolaires. C'est un



excellent moyen pour tous ces jeunes Cerlanguais de découvrir le judo dans d'excellentes conditions (de vrais kimonos et les ceintures sont prêtés par le club) et plusieurs d'entre eux ont déjà transformé l'essai en prenant leur licence au club.

Le club organise et participe à différents tournois amicaux réunissant les clubs de Saint Romain, Gravenchan, Sainte Adresse et La Frenaye. A chaque tournoi, les jeunes judokas combattent par catégorie d'âge et de poids et ils reçoivent tous une médaille, le tout dans un excellent esprit.

Les judokas de La Cerlangue vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espèrent vous accueillir sur ou au bord des tatamis en 2017 !

VIE ASSOCIATIVE

AIKI-RYU

Pour la seconde année, l'Aiki-Ryu propose des cours de self-défense au sein du Dojo de La Cerlangue.

L'Aiki-Ryu est une orientation de l'Aïkido vers la self-défense. La pratique de cette activité est fondée sur des valeurs telles que le respect et le partage. Bien que ce soit un art martial à part entière, nous pratiquons dans la détente et la bonne humeur.

Ces cours sont ouverts à tout public à partir de 8 ans.

Les cours ont lieu les lundis et vendredis de 19 à 21h pour les adultes et les vendredis de 18 à 19h pour les enfants.



Que vous soyez une femme, un homme ou un enfant, que vous vouliez découvrir ou pratiquer cette discipline, Venez nous rejoindre sur les tatamis du dojo de La Cerlangue.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Si vous aimez la randonnée pédestre, je vous propose de **venir me rejoindre pour créer une nouvelle association** dont les activités seront bien sur la randonnée pédestre adaptée en fonction des participants, mais aussi des sorties à caractère plus culturel comme des visites de villes, des séjours en gîte l'hiver pour pratiquer la marche en raquettes, et l'été une randonnée itinérante d'une semaine en montagne de refuge en refuge (en demi pension).

Sans oublier de temps en temps un repas en commun pour renforcer les liens d'amitié.



Si ces activités vous intéressent et pour avoir de plus amples informations merci de me contacter :

Jean-Michel HARP
3, Le Clos Normand 76430 LA CERLANGUE
Téléphone : 02 35 20 72 16
Portable : 06 27 59 30 11
Courriel : jmharp@orange.fr

MAISON FAMILIALE RURALE

UTP-DIA





Une famille formidable !

Des enquêtes policières, il y en a beaucoup sur nos postes de télé, chaque soir, au moins une nous est proposée. De provenance diverses, françaises mais aussi étrangères, américaines, scandinaves, britanniques, elles inondent nos écrans.

Pourtant, chez nous, il y aurait matière à alimenter notre écrivain seinomarin, Michel Bussi. Intéressons-nous à notre histoire normande, en l'occurrence la famille Plantagenet.

Les grands parents : Geoffroy Plantagenet, duc d'Anjou et Mathilde dite l'Emperesse, nom lui venant de son premier mari l'empereur du Saint Empire germanique, dont elle est veuve très jeune. On la connaît bien car elle aida financièrement à la création de l'abbaye du Valasse à Gruchet. C'est la fille du duc de Normandie et roi d'Angleterre Henri 1er. Geoffroy et Mathilde auront un garçon Henry, notre héros Henry.

A la mort de son père, Mathilde se fait doubler par son cousin Étienne de Blois qui lui usurpe le trône anglais (série policière Cadfael de la BBC).

Le Père : Henry, notre héros, récupère le royaume d'Angleterre, ainsi que le duché de Normandie mais cela n'est pas toujours assez pour lui.

La mère : Aliénor d'Aquitaine, reine de France, mariée à Louis VII.

Un grand scandale mobilise toute la presse people normande et anglaise réunie. Aliénor et Henry II se marient deux mois après le houleux divorce d'Aliénor.

C'est le couple le plus puissant d'Europe qui possède l'Écosse, l'Angleterre, les duchés de

Normandie, de Bretagne et tout le sud-ouest de l'actuelle France, soit environ 70 de nos départements.

Aliénor et Henry II auront 8 enfants, 5 garçons : Guillaume, Henri le jeune, Richard cœur de lion, Geoffroy duc de Bretagne, Jean sans terre et 3 filles Mathilde, Aliénor et Jeanne.

Les protagonistes sont en place ; les intrigues peuvent commencer.

Henry a une maîtresse, la belle Rosamonde Clifford, certainement empoisonnée sur ordre d'Aliénor.

Henry fait assassiner le primate de l'église anglaise Thomas Becket dans sa cathédrale de Canterbury.

Aliénor se révolte et entre en guerre contre son mari. Elle entraîne avec elle ses garçons. Elle est capturée et emprisonnée en Angleterre.

Henri le jeune, imposé roi d'Angleterre par volonté de son père, se réfugie auprès du roi de France Louis VII son beau-père, sa femme ayant été évincé du couronnement. Il meurt en 1183. Son frère Geoffroy décède en 1186, il a un descendant masculin Arthur de Bretagne.

1189. Entrevue tumultueuse entre Henry II et le nouveau roi de France Philippe le bel, avec, présent à ses côtés Richard cœur de lion. Henry II espère pouvoir compter sur le soutien de son autre fils Jean mais celui-ci se rallie au roi de France. Henry II en meurt 2 jours plus tard. Sa fille, Mathilde, suivra la même année.

Richard hérite alors du royaume d'Angleterre, sans grande connaissance de la langue. Sa promise assiste au couronnement, mais elle est rapidement disgraciée, ayant eu un enfant d'Henry II. Richard part en croisade avec

Philippe le bel en 1190. Il se marie à Chypre avec Bérangère de Navarre, qui lui est imposée par Aliénor. Mais Richard préfère la compagnie des jeunes garçons. Roi sanguinaire dans les batailles, il n'hésite pas à faire trancher la tête de 3000 prisonniers Sarrazins.

Rentrant au pays pour remettre au pas son frère Jean, il est fait prisonnier en Allemagne. La rançon exigée par l'Allemagne et surenchérie par le roi de France satisfait de savoir Richard en prison, mettra la Normandie et l'Angleterre exsangue, Aliénor levant des impôts très lourds pour libérer son fils. Richard mourra d'une flèche d'arbalète à l'épaule quelques mois plus tard. Grand seigneur, sur son lit de mort il pardonne au tireur et lui verse une obole. Celui-ci, passant la porte de la chambre, sera pourtant exécuté aussitôt.

De son côté, Jean se sépare de sa femme Havise de Gloucester, enlève et épouse Isabelle d'Angoulême, alors fiancée à Hugues de Lésignan envoyé en croisade. Pour s'assurer l'héritage du trône, Jean doit se débarrasser de son neveu, Arthur de Bretagne. Au pied du château de Moulineaux, le 6 Avril 1203, un jeudi Saint, Jean, enivré, exécute son neveu en lui passant l'épée à travers le corps, puis le précipite dans la Seine lesté d'une grosse pierre autour du cou.

Devant la percée de Philippe le Bel sur les terres normandes, Jean se réfugie en Angleterre et abandonne en 1204 le Duché de Normandie à la couronne de France.

Jacques PAIMPARE

Pour en savoir plus, je vous invite à lire « Les Ducs de Normandie » sur le site de La Cerlangue.

